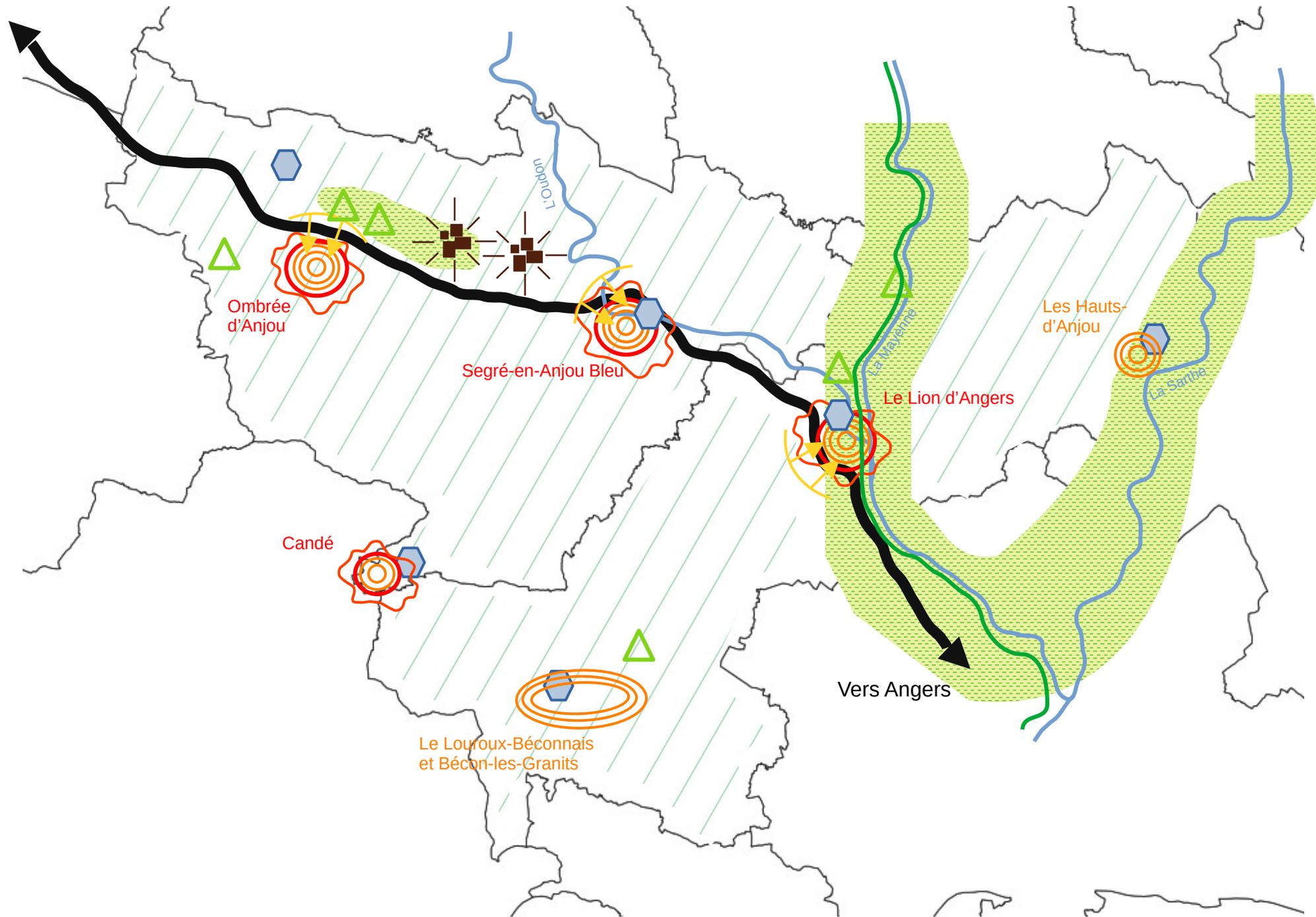


Vers Rennes



Ombree d'Anjou

Segré-en-Anjou Bleu

Candé

Le Louroux-Béconnais et Bécon-les-Granits

Le Lion d'Angers

Les Hauts-d'Anjou

Vers Angers

Loire

La Mayenne

La Sarthe

Mobiliser les potentiels urbains touristiques et culturels pour développer un territoire attractif dans une logique d'efficacité foncière

Préserver la ressource en eau et sa qualité, au regard des dynamiques présentes



Préserver le bocage (en lien avec l'activité agricole, par exemple les haies) pour la qualité de l'eau et des sols vivants



Garantir la qualité des cours d'eau structurants et fortement aménagés en prenant en compte l'impact des pressions agricoles et touristiques actuelles



Sécuriser et maintenir les points de captage en eau pour assurer la qualité et la distribution de la ressource

Réinvestir les centres-bourgs et conforter le rôle des pôles pour améliorer la qualité du cadre de vie des habitants au quotidien



Équilibrer les pôles urbains majeurs aux dynamiques de population contrastées



Réinvestir les centres-bourgs et conforter le rôle des pôles (en terme de commerces, mobilités, logements, etc)



Limiter l'étalement urbain de l'habitat par la valorisation des friches



Restreindre l'étalement des zones d'activités économiques, commerciales et industrielles et favoriser les activités de proximité, pour créer des espaces à vivre au quotidien



Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Améliorer l'attractivité touristique en conservant les atouts du territoire



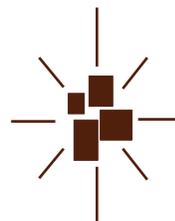
Encourager un tourisme maîtrisé afin de préserver les milieux naturels (bocages et cours d'eau essentiellement)



Planifier l'activité touristique sur sites (plans d'eau, espaces boisés, mines, hippodrome)...



... ainsi que pour toutes les activités générées par la VéloFrancette (passage de cycles et activités nautiques sur la Mayenne)



Conserver et faire rayonner le patrimoine minier, élément fort d'identité